



CARREFOUR DES ASSOCIATIONS PARISIENNES

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

INTRODUCTION



En 2025, le Carrefour des Associations Parisiennes (CAP) a continué d'accompagner celles et ceux qui font vivre l'engagement associatif à Paris : porteurs de projets, bénévoles, administrateurs, salarié-e-s, collectifs et associations déjà structurées. À travers ses conseils, ses formations et ses temps d'échanges, le CAP a confirmé son rôle de lieu ressource, à la fois accessible, expert et attentif aux réalités très diverses du monde associatif.

Cette année a également marqué une étape importante dans l'organisation du service rendu. En renforçant la centralisation des sollicitations et en clarifiant le parcours usager, le CAP s'est davantage affirmé comme une porte d'entrée des services parisiens à destination des associations, en lien étroit avec les MVAC. Dans le même temps, la montée en technicité des demandes a conforté la vocation d'expertise du pôle accompagnement, tandis que le pôle formation a retrouvé une dynamique soutenue, avec une participation en hausse et des formats structurants. Enfin, la reprise d'événements et les travaux du Conseil parisien des associations (CPA) ont contribué à faire du CAP un espace de dialogue, de réflexion et de mobilisation collective, dans une période où les libertés associatives et la vitalité démocratique constituent des enjeux majeurs.

L'équipe du Carrefour des Associations Parisiennes

SOMMAIRE



1	<u>Introduction</u>	2
2	<u>Public du cap</u>	4
3	<u>Pôle accompagnement</u>	8
4	<u>Pôle formation</u>	16
5	<u>Pôle événements</u>	19
6	<u>Conseil Parisien des Associations</u>	20
7	<u>Communication du CAP</u>	21



PUBLIC DU CAP¹

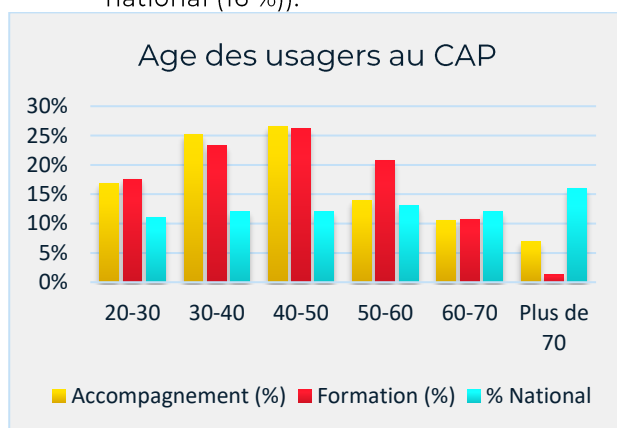
Âge des usagers

Le public du CAP est plutôt jeune, car majoritairement constitué d'actifs.

- Environ **la moitié des usagers ont entre 30 et 50 ans** : 52 % des personnes accompagnées et 49 % des stagiaires des formations, alors que cette tranche d'âge représente 24 % de la population française (source INSEE) ;
- Les personnes de plus de 60 ans sont moins représentées : 12 % pour les formations et 17 % pour les accompagnements, contre 28 % au niveau national.

Les différences entre les publics « formations » et « accompagnements » restent limitées, à deux exceptions :

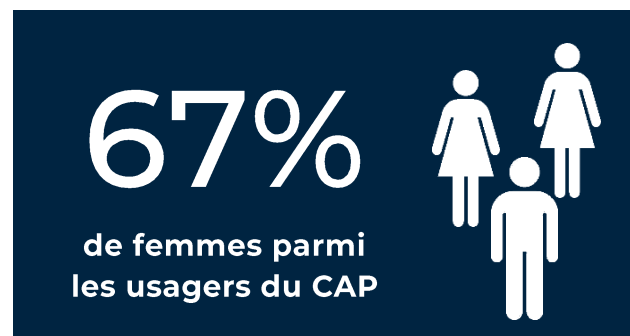
- les 50-60 ans sont plus représentés aux formations (21 % contre 14 % des personnes accompagnées, conforme à la population française (13 %) ;
- les personnes de plus de 70 ans, représentent 7 % des personnes accompagnées contre 1 % des stagiaires aux formations (très en-dessous dans les deux cas de la représentativité au niveau national (16 %)).



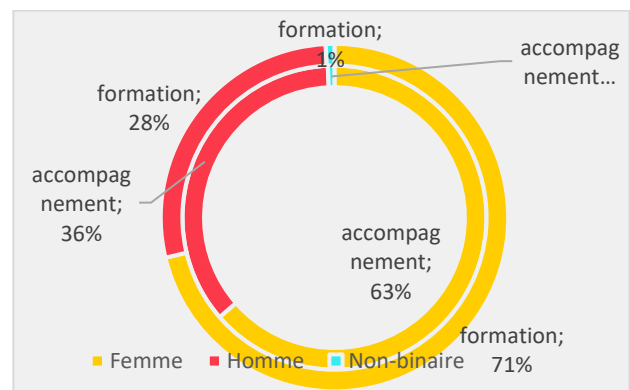
Genre

Les usagers du CAP **sont très majoritairement des femmes**, reflétant l'engagement très féminisé dans les associations au niveau national.

- 71 % des stagiaires des formations sont des femmes.
- 63 % des personnes accompagnées sont des femmes.



La proportion légèrement plus élevée d'hommes dans l'accompagnement individuel (36 % contre 28 % parmi les stagiaires ayant suivi des formations) peut s'expliquer par la surreprésentation des hommes parmi les dirigeants associatifs, régulièrement constatée par les études nationales.

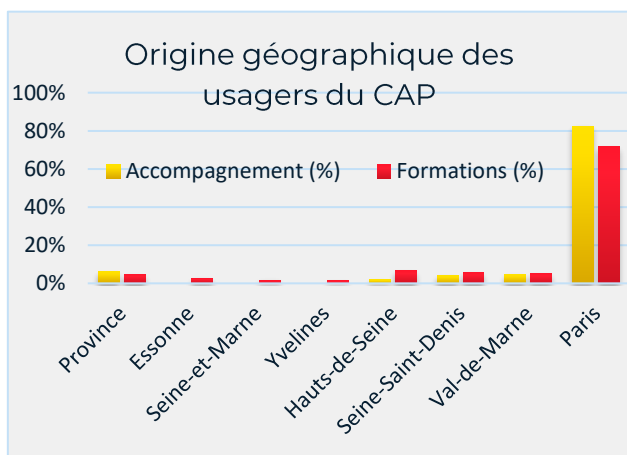


¹ Les données présentées dans cette section proviennent :

- des formulaires de satisfaction remplis à l'issue des formations (1119 questionnaires) ;
- et d'une évaluation d'un échantillon statistique des usagers accompagnés (143 personnes).

Origine géographique

Pour les accompagnements, les données portent sur la domiciliation du siège social des associations. Pour les formations, la donnée d'origine n'est pas précisée de manière équivalente, ce qui invite à une lecture prudente des comparaisons.



Le public du CAP est très majoritairement issu du **territoire parisien** :

- **83 % des personnes accompagnées ;**
- **72 % des stagiaires des formations.**

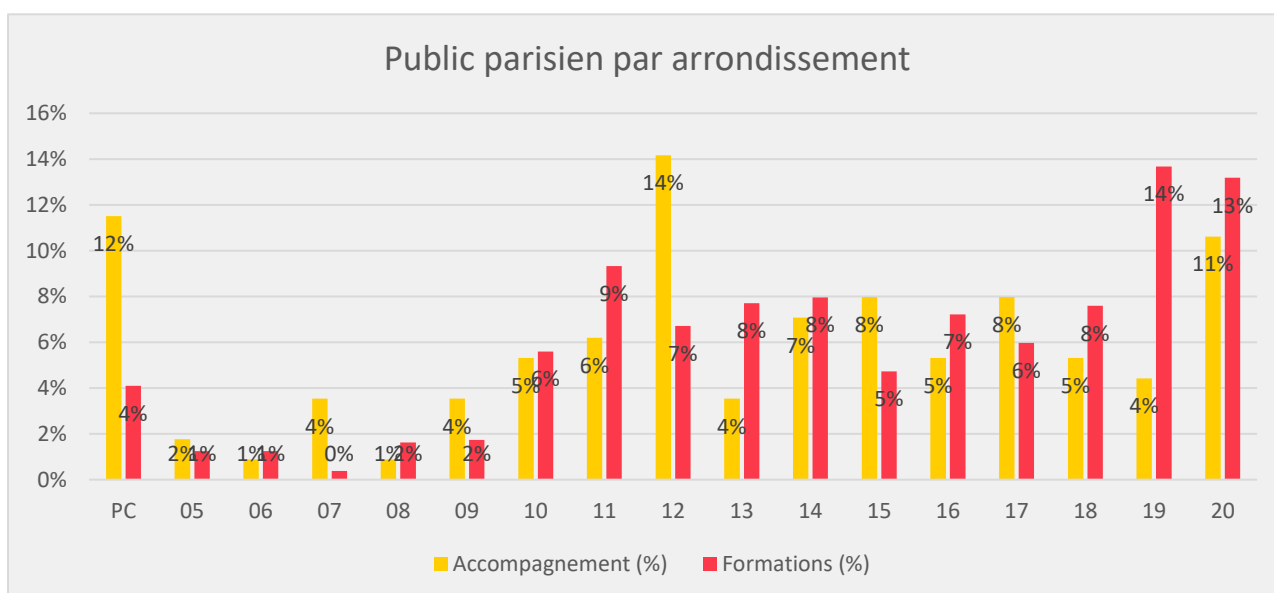
La dématérialisation d'une partie des formations (visioconférences) contribue à une

fréquentation plus importante d'utilisateurs de banlieue. Les proportions d'utilisateurs originaires de province restent toutefois comparables : 6 % pour les accompagnements et 5 % pour les formations.

Zoom sur Paris

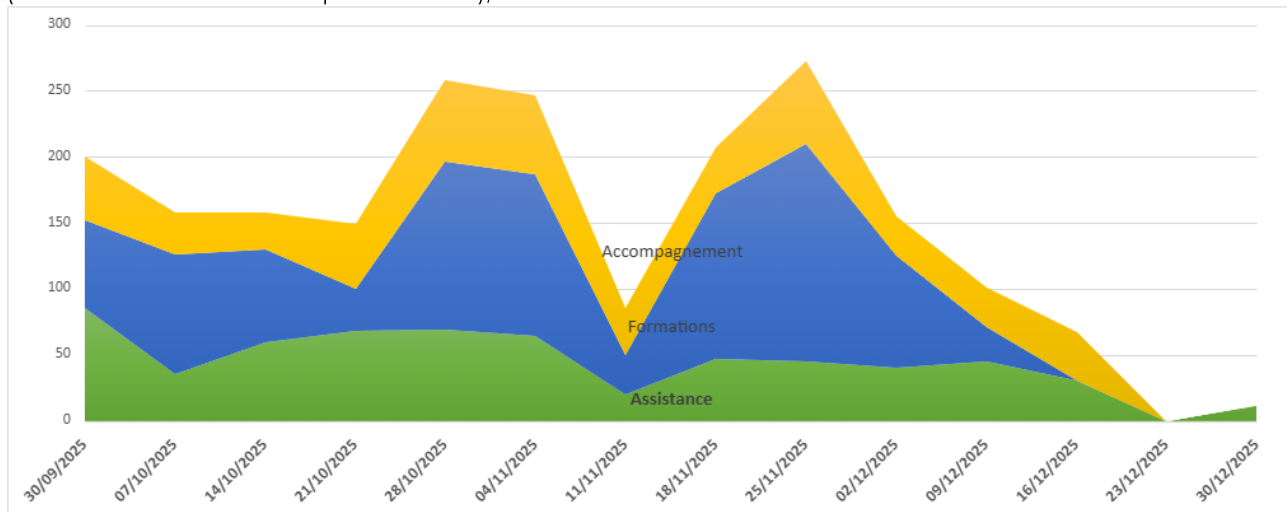
A l'échelle des arrondissements, plusieurs tendances apparaissent :

- **les 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements sont particulièrement représentés** parmi les stagiaires des formations (respectivement 14 % et 13 %), reflétant une dynamique associative marquée sur ces territoires ;
- **Les accompagnements individualisés concernent davantage d'utilisateurs issus du 12^{ème} arrondissement** et de Paris Centre (12 %). La localisation du CAP et le sous effectif chronique de la MVAC12 peuvent contribuer à la surreprésentation du 12^{ème}. La place de Paris Centre s'explique également par des orientations récurrentes des associations et porteurs de projets associatifs vers le CAP de la part de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne de l'arrondissement.

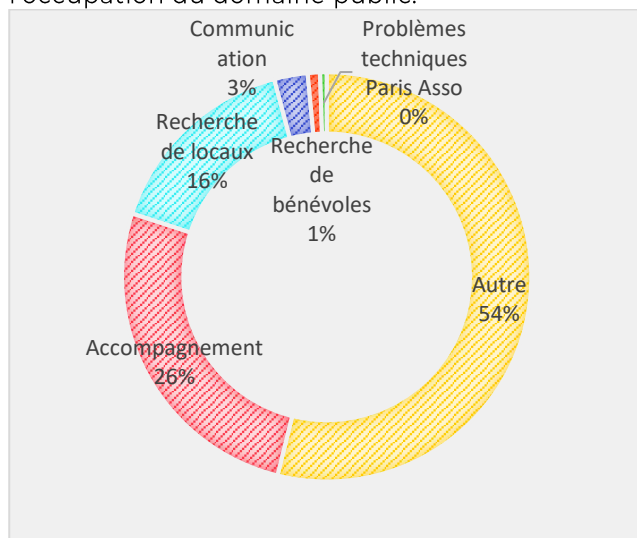


Sollicitations des services du CAP

Depuis la rentrée 2025, le CAP a harmonisé le suivi des sollicitations adressées à ses différents services. Depuis un an, il propose une porte d'entrée des services parisiens à destination des associations via un service d'assistance « Vie associative ». Les usagers peuvent désormais contacter le CAP via un email unique (capcontact@paris.fr) et un numéro de téléphone unique (01.55.78.29.30). Par ailleurs, le pôle assistance traite également les sollicitations directes des Parisien·ne·s sur l'ensemble des thématiques associatives, via le site paris.fr et les outils de la plateforme SOLEN (environ 50 sollicitations par semaine), en lien avec la Mission Paris Asso.

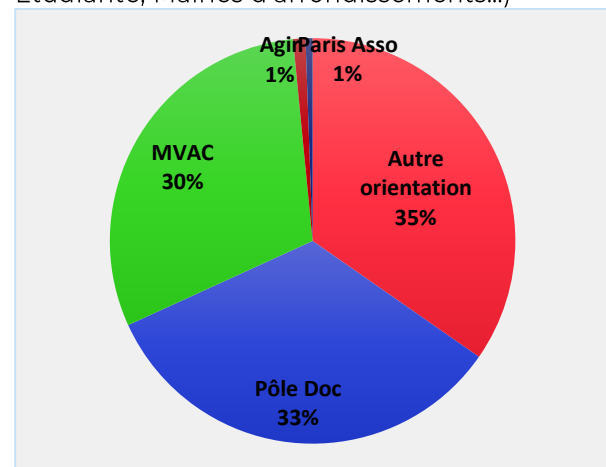


Les **thématiques** de ces sollicitations sont extrêmement variées. Si la **demande d'accompagnement** est forte (26 % des demandes) ainsi que la **recherche de locaux** (16 %), les autres sujets abordés sont très divers, allant des demandes sur les formations et les consultations juridiques ou comptables, la domiciliation des associations, ou l'occupation du domaine public.



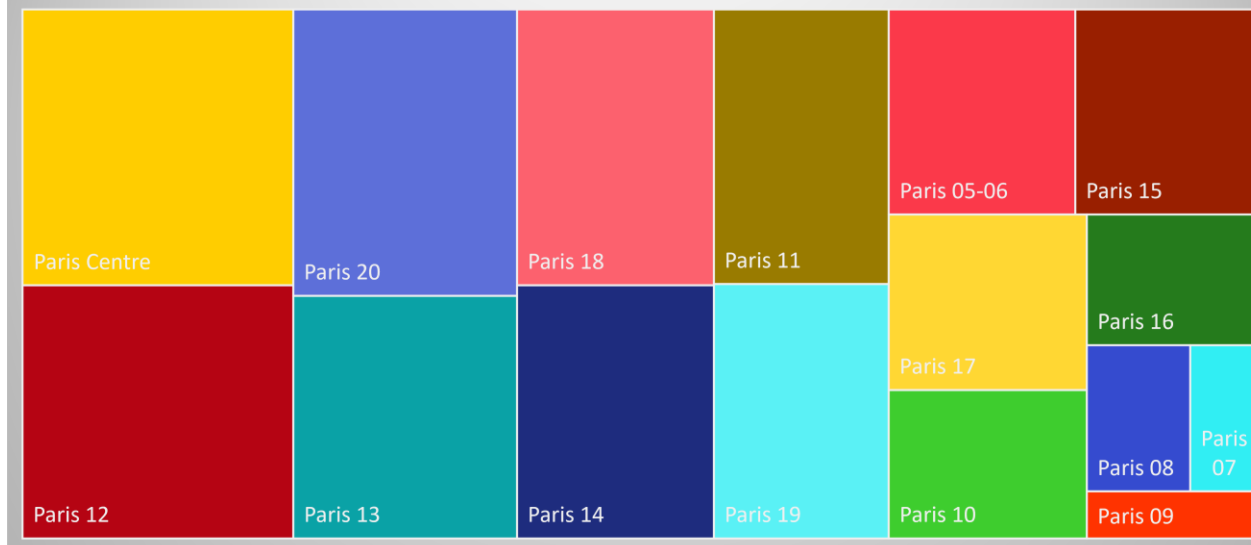
L'**orientation** de ces sollicitations se répartit également en trois tiers vers le pôle

accompagnement, les MVAC et d'autres ressources (pôle formation, site paris.fr, Maison Etudiante, Mairies d'arrondissements...)



L'origine géographique des sollicitations est **essentiellement parisienne** (6 % d'utilisateurs non parisiens), répartie dans tous les arrondissements, là aussi avec une part importante d'utilisateurs de Paris Centre et du 12^e arrondissement.

Arrondissement d'origine des sollicitations



Chiffres clés

- 52% des personnes accompagnées ont entre 30 et 50 ans (49% des stagiaires en formation)
- 67% de femmes parmi les usagers du CAP (63% en accompagnement / 71% en formation)
- 83% des accompagnements concernent des associations parisiennes (72% des stagiaires des formations)
- L'assistance « Vie associative » reçoit 50 sollicitations par semaine pour de la réorientation vers des dispositifs municipaux



POLE ACCOMPAGNEMENT

Données générales 2025

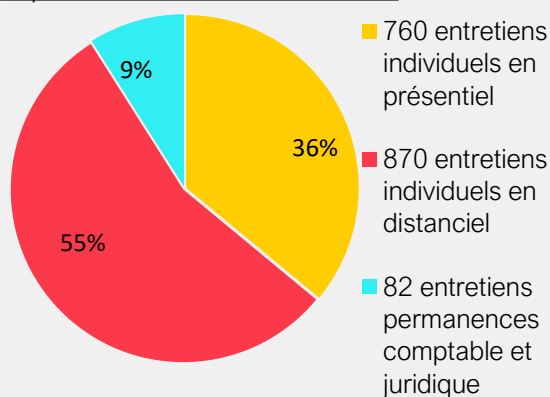
En 2025, le pôle accompagnement du CAP a délivré 1 712 conseils et entretiens dont :

- 760 en présentiel ;
- 870 en distanciel (par téléphone et par mails) ;
- 82 dans le cadre de permanences juridiques et comptables.



Les sollicitations en présentiel ont légèrement progressé (+2%).

Répartition des sollicitations - 2025

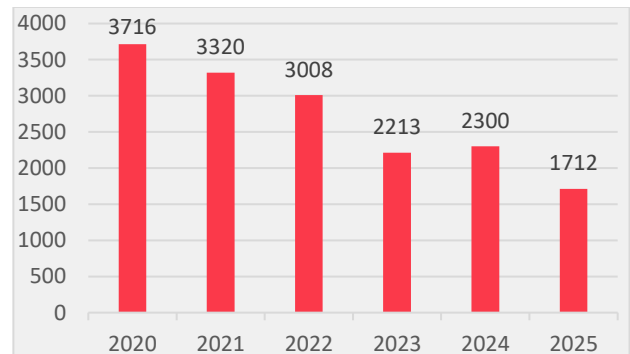


Évolution depuis 2020

La fréquentation du pôle accompagnement connaît depuis 2020 une baisse progressive, particulièrement marquée en 2023. Après un léger rebond en 2024, la tendance se confirme en 2025 avec une baisse de 26%.

En 2025, cette baisse s'explique la clarification du parcours usager à l'aune de la

territorialisation, ayant conduit à un redéploiement d'une partie des sollicitations de premier niveau vers les MVAC.

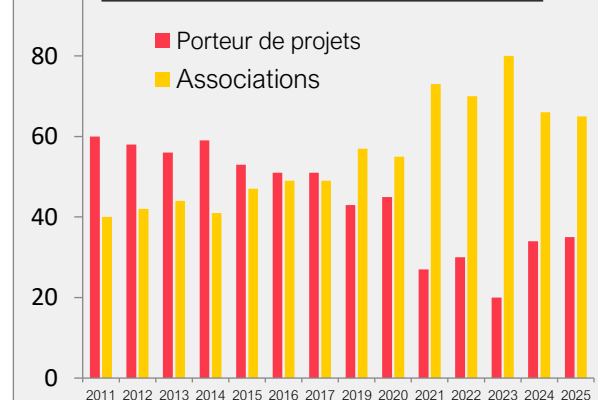


Nature des sollicitations

En 2025, la nature des sollicitations reçues par le CAP s'inscrit dans la continuité d'une évolution amorcée en 2017. Alors qu'avant cette date les demandes concernaient majoritairement la création d'association, **le CAP accompagne désormais davantage des structures déjà existantes, et proportionnellement moins de projets de création.**

La légère reprise des créations d'associations suivies par le CAP (amorcée en 2024) se stabilise : 35% des sollicitations en 2025 concernent la création.

Proportion (en %) des porteurs de projets en création et des associations - 2025

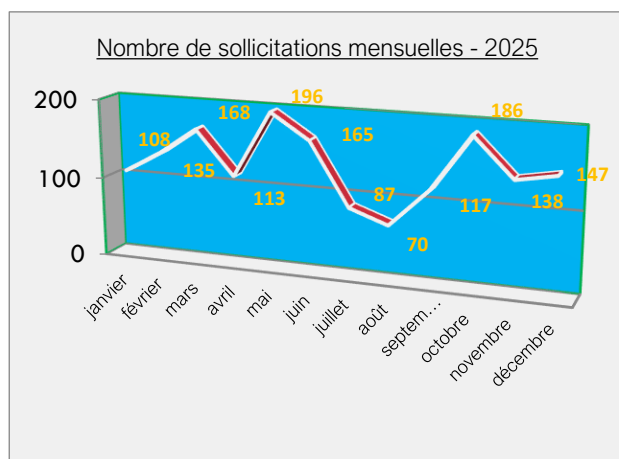


Fréquentation mensuelle

Le pôle accompagnement renseigne en moyenne **150 usagers par mois** (contre 200/mois en 2024). Deux pics saisonniers se dégagent :

- mai
- octobre, **période des demandes de subventions à la Ville.**

La fréquentation estivale reste significative : 157 entretiens sur juillet/août en 2025, alors que les MVAC sont fermées en août.



Données détaillées

Nature des prescripteurs

On entend ici par prescripteur les organismes ou les personnes qui recommandent le Pôle accompagnement.

En 2025, « le bouche à oreille » devient pour la première fois le premier prescripteur (40 %). Il provient :

- de l'extérieur par les recommandations d'anciens usagers ou lors d'événements (par ex. la soirée de l'engagement)
- de l'interne, par les stagiaires des formations.

Ce relais constitue un indicateur de satisfaction globale et de reconnaissance du service rendu.

Les MVAC arrivent en deuxième position (31 % contre 43 %, en 2024).

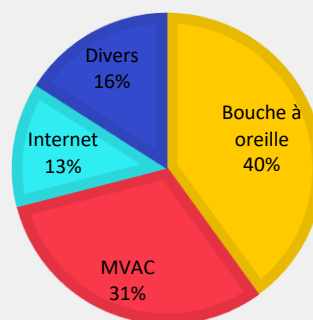
La catégorie « divers » représente 16 % des prescriptions. Elle recouvre une **variété**

d'organismes prescripteurs :

- équipements de la Ville (QJ, Mairies, Maison des étudiants, EDL, Académie du Climat...)
- opérateurs publics ou privés (Préfecture, France Travail, BGE...).

L'augmentation de 6 % par rapport à 2024 témoigne là aussi d'une diffusion plus large et plus diversifiée.

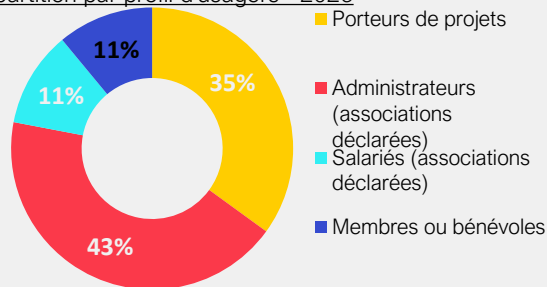
NATURE DES PRESCRIPTEURS - 2025



Fonction, genre et âge des usagers

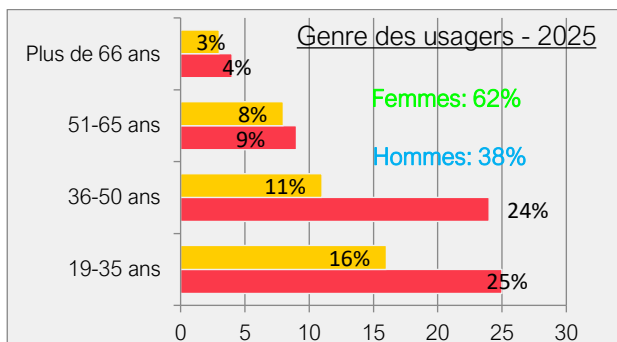
- **35 % des usagers sont des porteurs de projet associatif**, dont une majorité souhaite vivre de leur activité associative ;
- **Parmi les 64 % des acteurs associatifs suivis :**
 - **66 % sont des administrateurs bénévoles** (président, coprésidents, trésoriers...) contre 53 % en 2024 ;
 - **17 % viennent en tant que salariés** de l'association (souvent des artistes intermittents du spectacle) contre 11 % en 2024 ;
 - **17 % sont de simples bénévoles** (ou des adhérents) pour des renseignements ou de la documentation.

Répartition par profil d'usagers - 2025



La population reçue est majoritairement féminine :

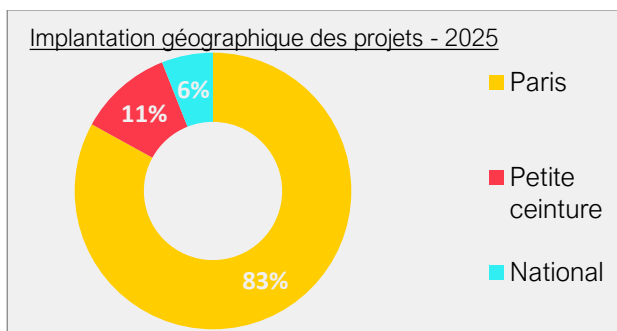
- **62 % de femmes** (contre 54 % en 2024),
 - **38 % d'hommes.**
 - **Sur l'ensemble des personnes accueillies, 41 % ont moins de 35 ans.**
- Sur l'ensemble des personnes accueillies (hommes et femmes), 41 % ont moins de 35 ans.



Localisation et ancienneté des associations

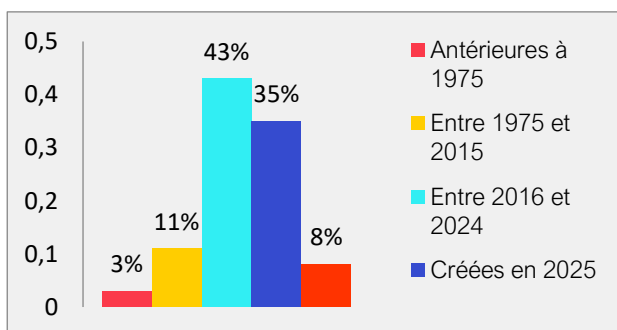
On entend ici par localisation l'adresse juridique du siège social

- **83 %** des usagers reçus en entretien ont une implantation parisienne (contre 69 % en 2024).
- **11 %** ont une localisation dans la Petite ceinture (contre 24 % en 2024).
- **6 %** ont une localisation hors Métropole parisienne



Concernant l'ancienneté :

- **43 % des associations reçues ont entre 1 et 10 ans**
- 35 % sont des associations en création en 2025



Répartition par secteur d'activité

Les trois secteurs majoritaires sont :

- la culture,
- la solidarité locale, la citoyenneté et la défense des droits
- la santé et le médico-social.

Culture : 35 % (41 % en 2024)

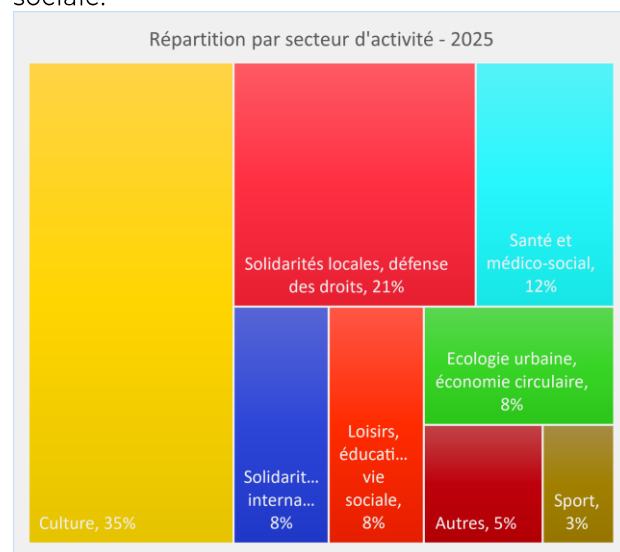
Secteur très actif à Paris, en légère baisse en 2025. Il regroupe les projets artistiques (spectacle vivant, arts visuels, arts numériques, audiovisuel). On note une présence marquée de projets en musique classique et de projets articulant art et vivant.

Solidarités locales, citoyenneté, défense des droits : 21 %

(contre 15 % en 2024)
Secteur en hausse. Il recouvre les initiatives de quartier visant le lien social et l'accès aux droits : cafés associatifs, épiceries solidaires, accorderies, aide aux migrants, médiation, insertion, collectifs féminins, lutte contre les violences, droits LGBT, parentalité.

Santé et sanitaire et social : 12 %

(contre 10 % en 2024)
Secteur en progression continue depuis 2019, souvent avec recours au salariat : handicap, maladies chroniques, pair-aidance, groupes de parole, intégration sociale.



Solidarités internationales : 8 %

(contre 10 % en 2024)
Aide au développement et actions en lien avec des crises géopolitiques ou climatiques. Nombreux projets portés par des diasporas (OSIM), notamment autour du Soudan, de la Syrie, de l'Afghanistan et de l'Ukraine.

Loisirs et éducation : 8 %

(contre 10 % en 2024)
Pratiques socioculturelles et d'éducation populaire : ateliers, langues, numérique, bien-être, etc.

Écologie urbaine et économie circulaire :

8 % (contre 5 % en 2024)

Initiatives autour de la biodiversité, agriculture urbaine, recycleries, ressourceries, réparation et réemploi.

Sport : 3 % (contre 4 % en 2024)

Secteur peu représenté au pôle accompagnement, sauf lors des périodes de reconduction des créneaux.

Autres : 5 % (contre 3 % en 2024)

Principalement : pratique de cultes, réseaux professionnels, projets nationaux/européens, lobbying, géopolitique, recherche, médias internationaux.

Durée des entretiens et niveau des sollicitations

La technicité des demandes augmente sensiblement en 2025, à la suite :

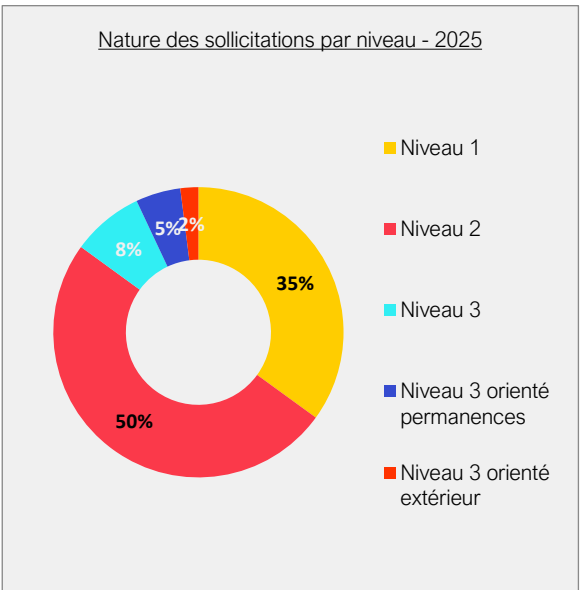
- de la clarification du parcours usager ;
- de la notoriété accrue du CAP ;
- de la réorientation des demandes simples vers les MVAC.

La durée des entretiens s’allonge :

- de 30 mn pour les demandes simples,
- jusqu’à 2 h (voire davantage) pour les demandes complexes,
- avec une moyenne d’1h (contre 30 mn en 2024).

La répartition par niveaux confirme la vocation d’expertise du CAP :

- 65 % des problématiques traitées relèvent des niveau 2 et 3
- 35 % relèvent du niveau 1 (mais souvent non réorientables vers les MVAC)



Problématiques	Niveaux	Traitement
Modifications statutaires	1	MVAC
Changement de gouvernance	1	MVAC
Gestion courante	1	MVAC
Recherche de financements locale	1	MVAC
Conflits internes local	1	MVAC
Dissolution simple	1	MVAC
Création d'association étudiante	1	Maison étudiant
Création d'association locale modèle simple	1	MVAC
Création d'association siège hors Paris	1	CAP
Création d'association locale modèle complexe	1	CAP
Demande financement local (FAL; FPH;CQ...)	1	MVAC
Communication	1	MVAC
Recherche de locaux	1	MVAC
Recherche de locaux pérennes	1	MVAC
Comptabilité	2	CAP
Aide technique à la déclaration	2	MVAC
Choix de forme juridique	2	MVAC-CAP
Modifications statutaires complexes	2	CAP
Recherche de financements	2	CAP
Conflits internes VDP	2	CAP
Demande de subvention à la Ville de Paris	2	MVAC-CAP-BSA
Création d'emploi	2	CAP
Création d'une fédération	3	CAP
Fusion d'associations	3	CAP
Rédaction d'une charte + RI	3	CAP
Fiscalité	3	CAP
Difficultés financières et endettement	3	CAP-permanences
Demande de médiation	3	CAP
Contentieux	3	CAP-permanences
Budget participatif (MP)	3	CAP
Droit du travail	3	CAP-permanences
Dissolution complexe	3	CAP-permanences

Nature des demandes traitées

Sur l’ensemble des problématiques traitées (permanences comptables et juridiques comprises) :

- **35 % Création d’une association** (contre 34 % en 2024).

Parmi ces sollicitations :

- 20 % concernent le choix de la structure associative,
- 80 % portent sur la rédaction des statuts et la télé déclaration.

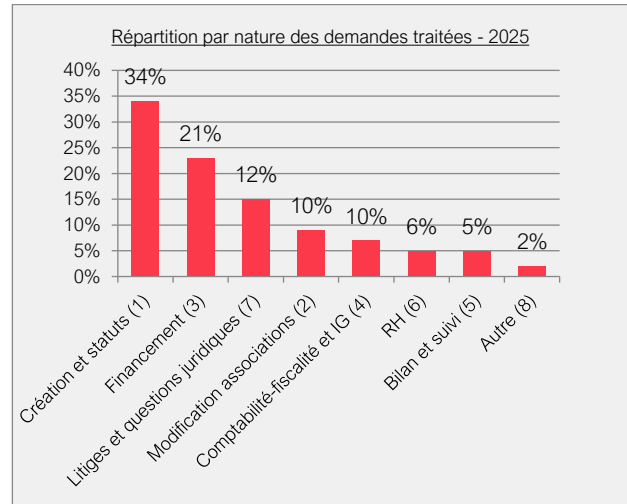
Sur 600 sollicitations, on estime à 30 % le nombre de déclarations effectivement réalisées (soit environ 100 à 150 associations pour l’année 2025).

- **21 % Financement** (contre 14 % en 2024). Cette thématique est en nette progression : elle concerne la recherche de financement public et privé ou l’autofinancement et aussi les demandes de subvention et d’appels à projet de la

Ville de Paris. Celles-ci entraînent une augmentation des sollicitations à l'approche des campagnes de subvention (et notamment de la campagne de l'automne) et au moment des FAL. La problématique de la recherche de financement d'une manière générale et de l'aide au dépôt de subventions est un accompagnement de **niveau 2**.

- **12 % Litiges et conflits au sein d'une association.** Refus de démission ou difficultés de renouvellement du bureau ; tensions et rivalités entre membres, radiation litigieuse, malversation ou refus de rendre des documents. Dans la plupart de ces cas, une réorientation vers les permanences juridiques est proposée. Cette problématique parfois complexe est un accompagnement de **niveau 3**.
- **10 % Gouvernance.** Organisation statutaire, mise en place d'une collégialité, projet de modification des statuts, rédaction d'un règlement intérieur... Les thématiques abordées dans cette section relèvent d'un accompagnement de niveau 2 CAP à un **niveau 3**.
- **10 % Questions comptables et fiscales.** Au plan fiscal, la question récurrente reste celle de l'intérêt général : vérification des conditions de l'IG, relecture de rescrit, obligations légales liées à la déclaration des dons... En comptabilité pure, les usagers sont orientés vers les formations ou les permanences comptables. La problématique fiscale - notamment l'appréciation du caractère d'intérêt général - et comptable relève d'un **niveau 2 à 3**.
- **6 % Ressources humaines** dans l'association : recrutement de services civiques ou de stagiaires en alternance, mobilisation et recherche de bénévoles, création d'emploi et questions en droit du travail, rémunération des prestataires. Cette problématique, **de niveau 3** (pour le droit du travail notamment), est orientée vers des opérateurs externes ou des avocats de permanence.
- **5 % Suivi et fonctionnement de son association.** Stratégie de développement, perspectives d'évolution, révision de leur fonctionnement, bonnes pratiques, mise

en place de nouvelles activités, point régulier sur leur développement, de conseils sur la communication. Certaines associations viennent et reviennent pour un suivi régulier ou pour faire un état des lieux de leur association. Cette problématique **peut relever des 3 niveaux d'expertise**.



Permanences juridiques et comptables

Permanence juridique

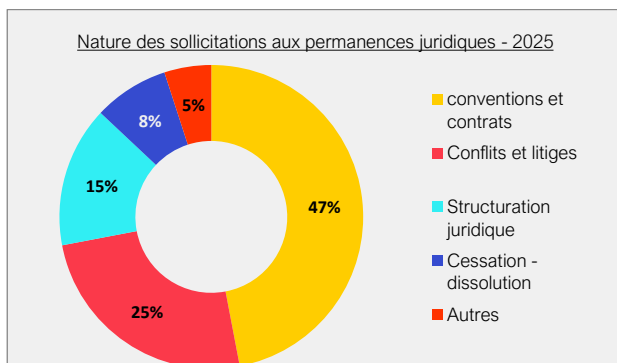
En 2025 :

- **8 permanences juridiques** (11 en 2024),
- **42 associations** reçues (65 en 2024).

La **baisse** de la fréquentation (**- 35 %**) S'explique par la diminution du nombre de permanences.

Répartition des thématiques :

- Conventions et contrats : 47 % (contre 25 % en 2024)
- Conflits et litiges : 25 % (contre 43 % en 2024)
- Fiscalité – Structure juridique : 15 % (contre 14 % en 2024)
- Cessation de paiements et liquidation : 8 % (contre 3 % en 2024)
- Autres (propriété intellectuelle, droit du travail...) : 5 % (contre 15 % en 2024)



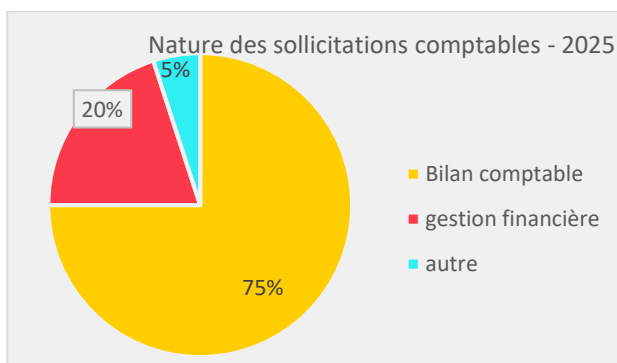
Permanence comptable

En 2025 :

- **9 permanences comptables** (8 en 2024),
- **40 associations reçues** (46 en 2024).

Répartition des demandes :

- Vérification de documents comptables (bilan, CR, annexes, budget prévisionnel) : 75 %
- Gestion financière : apports, dons, subventions, remboursement de frais, logiciels comptables : 20 %
- Autres : 5 %



Appui, expertise et animation du réseau

Mise en œuvre et suivi du Label Asso

Présentation

Le Label Asso est lancé en 2025 comme expérimentation pilote. Le dispositif vise à accompagner, sur une année, des associations parisiennes émergentes dans leur structuration, leur professionnalisation et leur ancrage territorial, en mobilisant l'expertise du CAP. Six associations ont intégré cette première promotion :

- **Mon assiette pour la Planète**
Projet citoyen qui vise à sensibiliser les jeunes à l'impact de leur alimentation sur l'environnement par des formations et des actions de terrain.

- **Deeps Rollerskate**

Média associatif proposant des initiations à la pratique du roller principalement dans les QPV, l'ensemble de sa démarche est éco-responsable.

- **Numérik Lab**

Situé dans le 19ème arrondissement au cœur d'une école de formation aux métiers du numérique son équipe est composée de professionnels du secteur ainsi que d'anciens élèves ayant à cœur de partager leurs connaissances.

- **La FET'A**

Cette association en cours de création a pour ambition de créer La recyclerie de la Fête en sensibilisant tous les publics, en commençant par les QPV au sein desquels ils sont ancrés, sur la notion de fête éco-responsable.

- **Les mains à la Pâte**

Mise en relation de personnes éloignées de l'emploi avec des restaurateurs formés en amont à l'accompagnement et la lutte contre la barrière de la langue grâce à des cours de français adaptés.

- **Barrio 14**

Projet a fort ancrage territorial (QPV) ayant pour but la lutte contre les addictions par le sport et les actions écocitoyennes, son action vise les jeunes éloignés de l'emploi et ayant des difficultés d'intégration.

Ces associations ont été accompagnées pendant une année par le CAP (et ses partenaires) en leur proposant :

- Un diagnostic de leurs besoins en termes d'accompagnement
- La mise à disposition d'un local au sein du CAP
- Un programme de formations adaptées et notamment une certification CFGA obligatoire
- Des entretiens personnalisés de suivi de projet et des temps d'échanges

Bilan

- **Numerik'Lab** : après un lancement prometteur, l'association n'a pas poursuivi sa participation au programme depuis la Soirée de l'Engagement, malgré plusieurs relances.
- **Main à la Pâte** : les porteurs de projet ont montré une réelle motivation en début de parcours, mais ont dû interrompre leur participation en raison d'une surcharge d'activité professionnelle.

- **Barrio 14** : une équipe dynamique issue des quartiers populaires, dont la mobilisation a nécessité un accompagnement renforcé. Un CFGA spécial Jeunes QPV a été expérimenté avec eux afin d'adapter le format aux publics concernés ; deux membres sont désormais en capacité de se présenter à l'examen terminal.
- **MonAssiette pour la Planète** : association déjà bien structurée, qui a su tirer profit du LabelAsso pour professionnaliser sa méthodologie et renforcer ses partenariats, notamment avec le Département Alimentation Durable de la DEVE. Elle a depuis étendu ses interventions dans plusieurs établissements scolaires parisiens.
- **Deep Rollerskate** : le projet s'est progressivement recentré sur d'autres territoires, le CAP ayant principalement apporté un appui logistique ponctuel pour leurs événements.
- **La Fet'A** : parcours exemplaire. L'association a suivi avec assiduité l'ensemble du programme, obtenu le CFGA, participé à un incubateur partenaire (BGE Île-de-France) et, avec le soutien du CAP, décroché un local dans le 9^{ème} arrondissement dans le cadre d'un appel à projet conjoint de la Mairie d'arrondissement et de la DAE.

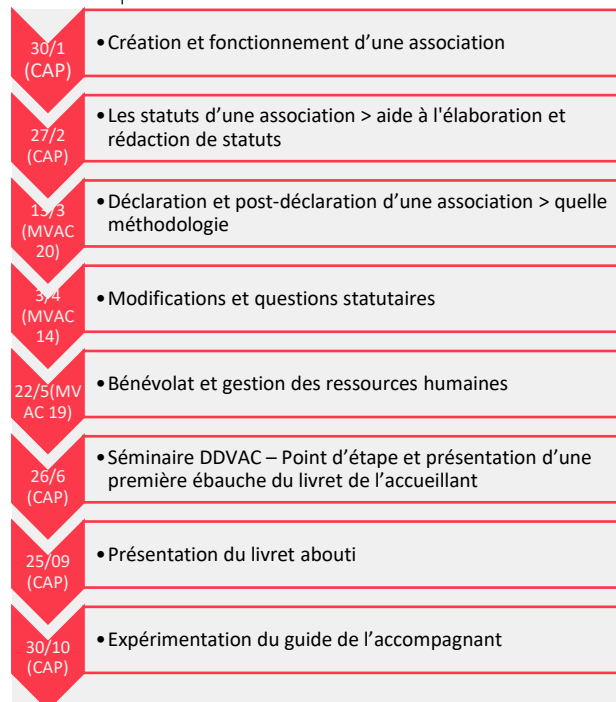
Si cette expérimentation a permis de tester un format d'incubation intéressant dans les locaux du CAP, elle a également mis en évidence plusieurs limites opérationnelles qui appellent aujourd'hui à une évolution du dispositif, afin d'en renforcer l'efficacité et la lisibilité.

Formation et montée en compétences des agents d'accueil MVAC

Neuf formations ont été organisées en 2025 pour professionnaliser les agents des 17 MVAC dans leur méthodologie d'accompagnement associatif de premier niveau. Ces sessions mensuelles de 2h le jeudi matin, organisées alternativement au CAP et dans les MVAC ont réuni en moyenne de 30 à 40 agents en moyenne. Le contenu de ces formations s'est appuyé sur un diagnostic partagé de besoins identifiées lors du séminaire de décembre 2024.

Ces formations visaient à clarifier la posture de l'accueillant sur des sujets associatifs à travers partage de connaissances et ateliers pratiques.

Thématiques abordées



L'ensemble des restitutions formalisées au cours de ces échanges et pratiques a donné lieu à la rédaction d'un guide de l'accompagnant associatif (de niveau 1) rédigé et mis en page par l'équipe du pôle doc et qui sera livré en février 2026.

Autres actions conduites en 2025

Participation à 2 Jurys
Kit asso
(Maison étudiants)

Lancement d'une
Revue de presse
associative

Animation de 2 Agoras :
L'engagement des
Jeunes (QJ) et A la
rencontre de l'URSSAF
sur l'emploi associatif

Intervention auprès des
professionnels de BGE
Paris 12

Chiffres clés

1 712 conseils et entretiens réalisés

- **760** en présentiel
- **870** en distanciel
- **82** via les permanences juridiques et comptables

– **26 %** de fréquentation en 2025 (après rebond en 2024)

150 usagers accompagnés en moyenne par mois
(contre **200/mois** en 2024)

35 % des sollicitations concernent la **création d'association**

40 % des usagers viennent via le **bouche-à-oreille** (1er prescripteur)
(**31 %** via les MVAC)

Profil des usagers :

- **62 %** de femmes
- **41 %** ont moins de **35 ans**
- **83 %** des structures accompagnées sont **parisiennes**

Niveau des demandes :

- **65 %** relèvent des niveaux **2 et 3**
- Durée moyenne d'un entretien : **1h** (contre 30 min en 2024)



POLE FORMATION

Synthèse quantitative des stagiaires aux formations

En 2025, les **inscriptions aux formations sont en légère hausse (+ 2 %)** par rapport à 2024 :

- 3 805 inscriptions (contre 3 741 en 2024).

Le nombre de présents progresse davantage :

- 2 777 présents (contre 2 621 en 2024), soit **+ 6 %**.

L'année est marquée par un renouvellement du marché de formation et une diversification de l'offre :

- 57 modules au catalogue,
- 228 sessions organisées.

Les formations les plus suivies concernent les **modules de base en comptabilité, la création d'une association et les sources de financements**.

Synthèse qualitative du public des formations

Analyse des 1119 questionnaires d'évaluation.

Genre des stagiaires des formations

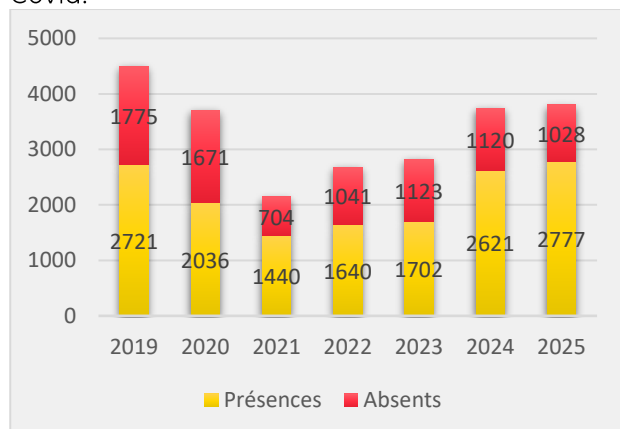
Le public reste comme les années précédentes très majoritairement féminin (71 %), reflétant également une particularité observée dans l'ensemble du monde associatif, bénévoles comme salariés.

Cette progression reflète l'efficacité des relances systématiques et **l'impact des formats structurants** (Summer School, Certif'Asso).

L'absentéisme diminue :

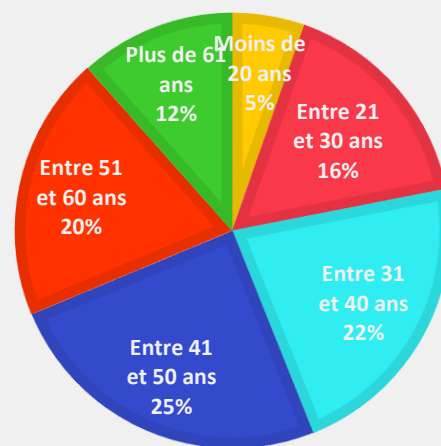
- **73 % de présents** (contre 70 % en 2024 et 60 % en 2023).

Après quatre années de baisse, le nombre de présents redevient proche de la période pré-Covid.



En 2025 :

- **974 personnes** différentes ont suivi au moins une formation,
- **moyenne : 2,9 formations par personne**.



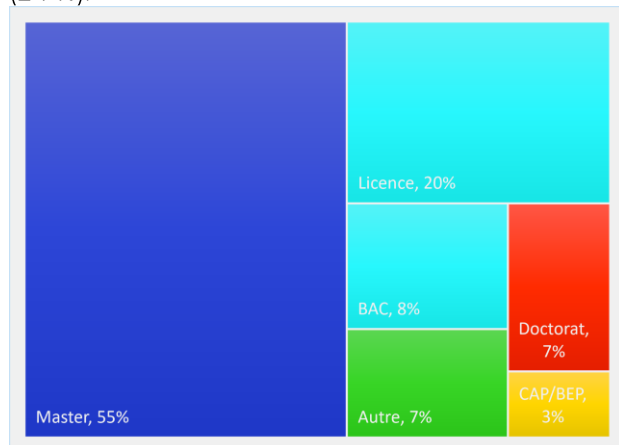
Age des stagiaires des formations

Les âges des stagiaires sont très variés, et se **répartissent de façon homogène** sur toutes les tranches.

Cependant, par rapport aux moyennes nationales, les personnes de plus de 60 ans (12 % contre 28 % au niveau national) et de moins de 20 ans (5 % contre 23 % au niveau national) sont moins représentées, **le public du CAP étant majoritairement constitué d'actifs**.

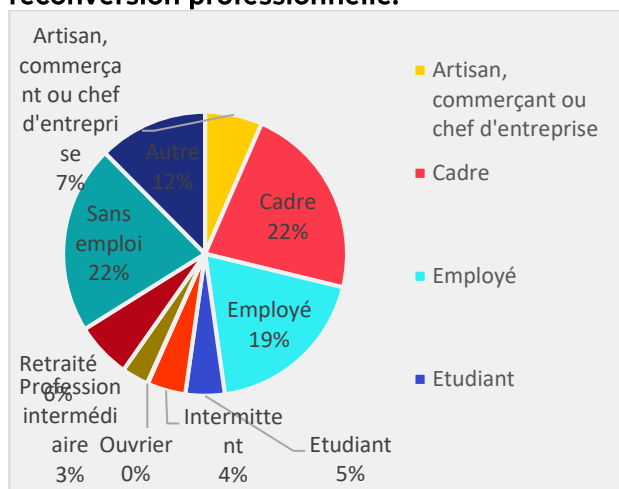
Niveau de diplôme des stagiaires des formations

Les stagiaires du CAP sont **très diplômés**. En effet, si 43 % de la population française est diplômée du supérieur, la proportion est presque du double (82 %) parmi les stagiaires du CAP, dont la plus de la moitié ont un master (55 %) ou un doctorat (7 %). La proportion de non-diplômés ou faiblement diplômés est également plus faible parmi les stagiaires du CAP (10 %) que dans l'ensemble de la population (24 %).



Statut professionnel des stagiaires des formations

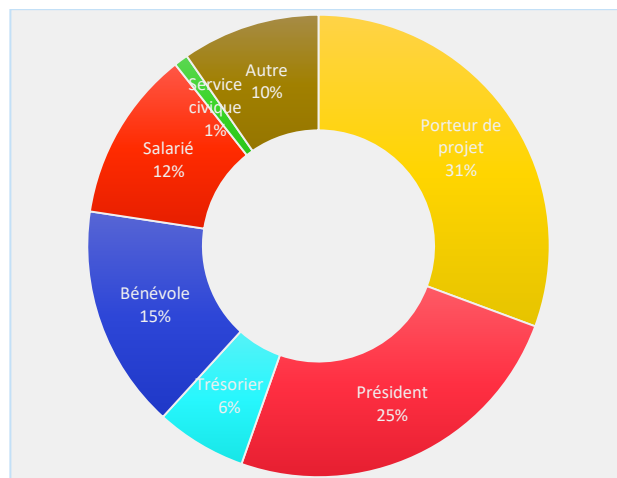
La proportion de **personnes sans emploi est plus marquée** parmi le public des formations du CAP (22 %) que dans l'ensemble de la population française (3,5 % de la population totale et 9 % de la population active). Cette particularité peut s'interpréter comme une **reconnaissance du CAP** comme entité formatrice, et l'identification de son rôle qualifiant dans le cadre d'une **insertion ou reconversion professionnelle**.



Fonction associative des stagiaires des formations

Concernant la fonction associative des stagiaires du CAP, on note que **31 % se déclarent porteurs**

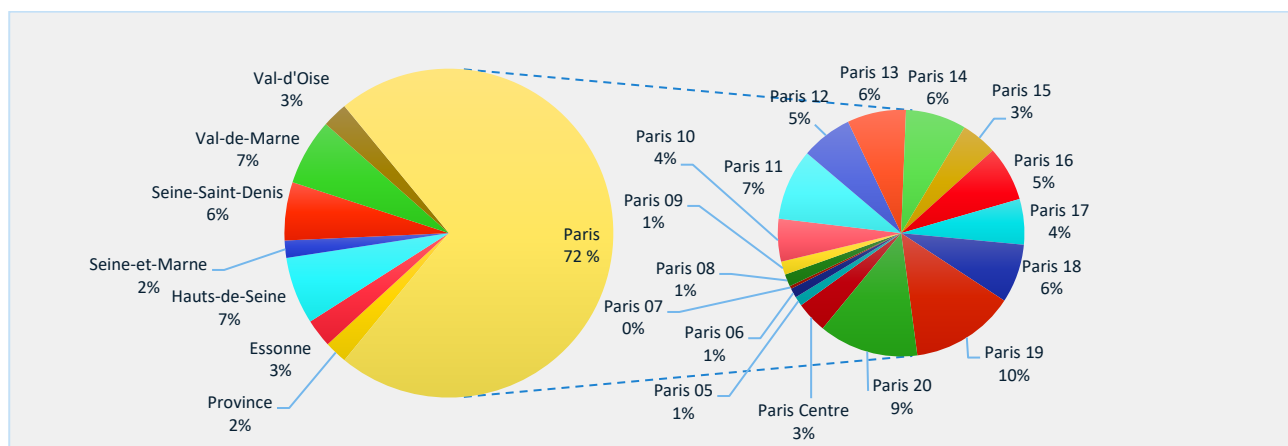
de projet, chiffre en baisse constante depuis 5 ans (entre 2010 et 2020, cette proportion était proche de 50 %). A noter également que seuls **12 % des stagiaires du CAP sont salariés** dans une association.



Origine géographique des stagiaires des formations

Plus du quart des stagiaires du CAP ne sont pas originaires de Paris, montrant **l'identification de l'équipement et de ses fonctions bien au-delà du territoire parisien**. Le CAP touche ainsi tous les départements franciliens, et plus particulièrement la petite couronne, proximité géographique oblige, assurant ainsi un service complet pas toujours disponible sur ces territoires.

Sur Paris, les arrondissements les plus impactés sont **le 19^{ème} et le 20^{ème}**, puis les 11^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème} et 18^{ème}, reflétant la forte dynamique associative les caractérisant.



CFGA... et Certif'Asso

La formation Certif'Asso (ayant remplacé le CFGA début septembre 2025) a accueilli **42 stagiaires** en 2025. Parmi eux, **23** stagiaires se sont présentés à l'évaluation finale et **ont obtenu leur certification**, attestant de la validation complète de leur parcours.



L'écart entre inscrits et certifiés s'explique principalement par :

- des difficultés à identifier une association d'accueil pour le stage pratique ;
- des reprises d'emploi rendant le suivi difficile ;
- des abandons liés à des contraintes personnelles ou professionnelles.

Pour remédier à cette problématique, le CAP prévoit la mise en place d'un dispositif "**Bureau des stages**". Ce dispositif aura pour objectif de faciliter la mise en relation entre les stagiaires du Certif'Asso et les associations volontaires pour les accueillir, en s'appuyant notamment sur les réseaux partenaires. Cette évolution vise à sécuriser les parcours de formation, à limiter les abandons et à favoriser la réussite des futurs stagiaires.

Malgré ces contraintes, le **nombre de certifiés progresse nettement** :

- de 15 en 2024 à 23 en 2025, soit **+ 53 %**.

Cette évolution confirme la pertinence des ajustements engagés et la nécessité de renforcer l'accompagnement en amont.

Chiffres clés

- **3 805** inscriptions (+ **2 %** vs 2024)
- **2 777** stagiaires présents (+ **6 %** vs 2024)
- **73 %** de taux de présence (70 % en 2024 / 60 % en 2023)
- **974** personnes différentes formées
- **2,9** formations suivies en moyenne par personne
- **57** modules au catalogue
- **228** sessions organisées
- Public majoritairement féminin : **71 %**
- **82 %** de stagiaires diplômés du supérieur (dont **55 %** master / **7 %** doctorat)
- **22 %** de stagiaires sans emploi
- Certif'Asso : **42** stagiaires / **23** certifiés (+ **53 %** vs 2024)



POLE EVENEMENTS

L'année 2025 a marqué **la reprise d'événements organisés par le CAP**. Ainsi, plusieurs conférences et agoras ont été organisées, aussi bien en **présentiel au CAP** ou hors-les murs (**à QJ**), mais aussi **en distanciel**.

10 mars	20 mars	31 mars	16 avril	15 mai	25 juin
• Atelier-rencontre : Explorez la comptabilité C.A.R.E. pour une économie plus juste	• Street Child France Présentation du projet "Entreprendre pour l'éducation au Libéria"	• A la rencontre de l'URSAFF	• A la Rencontre de... L'Institut IDEAS	• À la rencontre ... du Défenseur des droits	• Agora Engagement associatif et citoyen des jeunes

Le CAP a également organisé, comme chaque année, la traditionnelle **Soirée annuelle de l'engagement citoyen et associatif le mercredi 3 décembre** dans les salons de l'Hôtel de Ville. Plus de **2 000 visiteurs** ont pu rencontrer les **50 associations invitées** à tenir un stand ou un atelier afin de présenter leurs activités.



Deux conférences sur des thématiques reflétant l'actualité de l'engagement associatif et citoyen ont également ponctué la soirée :

- Un parcours "Démocratie" pour (re)devenir assesseur citoyen
- De l'action à la reconnaissance : un Carnet pour valoriser les engagements citoyens et associatifs à Paris

5

CONSEIL PARISIEN DES ASSOCIATIONS

Colloque au Théâtre de la Concorde

Le CPA a organisé un grand temps d'échange et de réflexion **au Théâtre de la Concorde** sur le thème « **Associations menacées, démocratie en danger** »



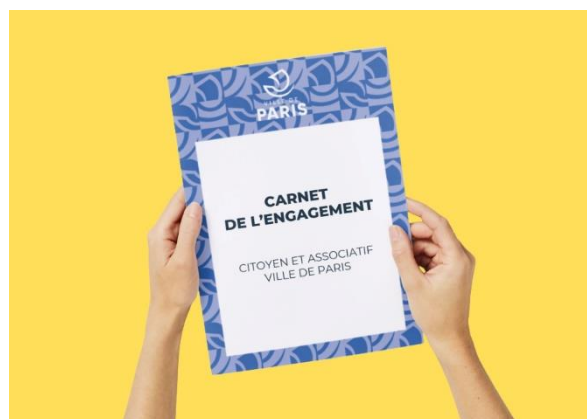
Deux tables rondes, (« Libertés associatives en péril, une menace pour la démocratie » et « Quels leviers d'action pour garantir les libertés associatives ? ») et un temps d'échange avec le public et les intervenants :

- **Stéphane Alexandre**, délégué général de la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement
- **Martin Bobel**, conseiller au CESE, vice-président du Mouvement Associatif, administrateur du Réseau National des Ressourceries (RnRR)
- **Marie-Catherine Henry**, coordinatrice du programme de recherche « Démocratie et économie plurielles », Fondation Maison des sciences de l'homme et directrice de Cose Comune
- **Mickaël Huet**, Délégué Général du Mouvement Associatif
- **Jean-Baptiste Jobard**, coordinateur du Collectif des associations citoyennes
- **Marion Ogier**, avocate en droit public, cabinet Andotte
- **Julien Talpin**, directeur de recherche au CNRS et animateur du Conseil scientifique de l'Observatoire des libertés associatives
- **Nathalie Tehio**, Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme

Contribution aux travaux de l'assemblée citoyenne sur la solitude

Une contribution aux travaux de l'Assemblée Citoyenne sur la lutte contre la solitude a également été portée par le CPA en vue de la présentation du vœu au Conseil de Paris le 2 juillet. Cette collaboration inédite entre deux instances de participation de la Ville de Paris a permis de valoriser la voix des associations dans les débats sur les politiques publiques.

Vœu au Conseil de Paris portant sur la création d'un Carnet de



l'engagement

Le vœu portant sur la **création d'un Carnet de l'engagement** a été **voté à l'unanimité lors de la séance du Conseil de Paris du jeudi 9 octobre**. Ce Carnet, destiné à tout·e·s les Parisien·ne·s, quel que soit leur âge ou leur forme d'engagement (citoyen, bénévole ou associatif), poursuit un double objectif :

- Reconnaître et valoriser toutes les formes d'engagement, en soulignant leur contribution à la fois personnelle et collective ;
- Renforcer l'employabilité en permettant de valoriser les compétences acquises à travers l'engagement, notamment pour les jeunes et les personnes en situation de handicap, pour qui il s'agit souvent d'une expérience clé à faire valoir dans un CV citoyen.



COMMUNICATION DU CAP

Fréquentation des pages du CAP sur paris.fr

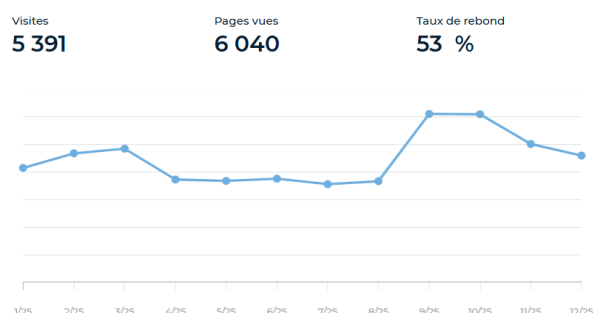
[Page Carrefour des Associations Parisiennes \(CAP\)](#)

La fréquentation **progresses fortement à la rentrée** :

- Septembre et octobre : près de **700 pages vues mensuellement** ;
- Légère décrue en novembre et décembre (550 et 520) ;
- Niveau supérieur à la période avril-août (autour de 400).

Trois saisons se dégagent :

- Une forte fréquentation à la rentrée (sans doute boostée par les inscriptions aux formations pour les usagers qui transitent par la page du CAP)
- Une activité moindre mais soutenue entre novembre et mars (les inscriptions aux formations ne pouvant s'effectuer que 3 mois maximum avant la session, elles se prolongent sur toute cette période)
- Une période plus calme, entre avril et août (les formations s'arrêtant en juin, les sessions sont alors quasiment complètes)

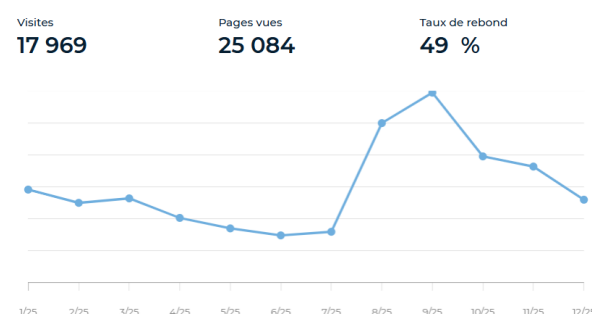


[Le catalogue de formations gratuites aux associations et porteurs de projet](#)

On retrouve cette même tendance sur la page dédiée aux formations, avec un **pic qui débute cependant dès août (3 500 pages vues) et**

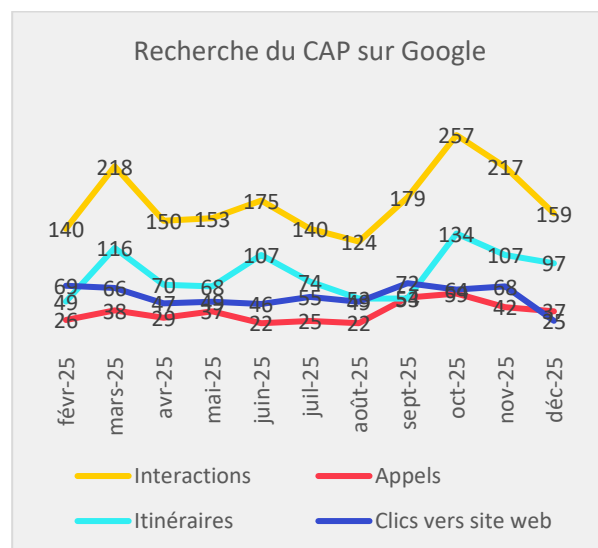
s'accroît en septembre (4 300 pages vues), avant de décroître tout le reste de

l'année. On peut également relever la prédominance de la page des formations par rapport à la page du CAP, en termes de visites (17 969 visites annuelles contre 5 391) ou en nombre de pages vues (25 084 contre 6 040).



Recherches et interactions sur Google

Depuis février 2025, le CAP gère directement sa fiche établissement de Google



On retrouve sur les recherches du CAP ou du Carrefour des associations parisiennes sur Google la même saisonnalité, avec des **pics marqués à la rentrée**. On note particulièrement une **hausse de la demande d'itinéraires sur cette période, concernant sans doute de nouveaux stagiaires**.

Depuis juin 2025, Le CAP dispose également des statistiques fournies par Google sur le nombre de recherches mensuelles concernant le Carrefour des Associations Parisiennes, ainsi que de l'évolution de la consultation de la fiche du CAP. Là-aussi, on note une très forte activité sur le mois de septembre (2042 consultations de la fiche et 706 recherches), débutant en août (1108 consultations et 706 recherches) et se poursuivant en octobre (1252 et 397) avant de décroître progressivement.

